Image not found or type unknown

Droit au bail demande de résiliation par le bailleur après enquet

Par **pietri eric**, le **10/04/2018** à **12:50**

Bonjour, Je me permets de m'adresser à vous concernant mon logement HLM. Après l'enquête biennale de mon bailleur, celui ci souligne que ma compagne et ma belle fille ne résident pas dans ce logement depuis plus six mois. Il me demande puisqu'elle est cosignataire du bail, qu'elle fasse parvenir un courrier de départ et son souhait de mettre un terme au contrat de location. Pour historique, ce logement a été acquis avec dossier loi dalo en 2016, afin de nous permettre un rapprochement familial. A ce jour, nous n'avons pas trouvé les ressources financières pour leur rapatriement depuis la Polynésie Française où elles demeurent chez ses parents puisque sans emploi.
Ma question est la suivante, y a t'il un cadre qui entoure ce cas particulier afin de la maintenir sur le bail? Si non, moi qui suis aussi cosignataire du bail, que peut faire le bailleur à l'issue? Je vous remercie par avance de votre aide. Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés